

Papier et carton destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires – Analyse sensorielle – Partie 2 : Flaveur atypique : NF EN 1230–2, Décembre 2009

Boutique AFNOR

La présente Norme européenne spécifie si un échantillon de papier ou de carton contient des substances susceptibles d'être transmises par l'air à une substance d'essai et d'en modifier le goût.

Trois modes opératoires possibles d'évaluation de la substance sont décrits : essai triangulaire, essai triangulaire étendu et essai par multicomparaison.

Elle s'applique à tous les types de papier et carton, y compris les matériaux couchés et imprimés, destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Elle n'est pas applicable à la détermination des préférences des consommateurs.

Mots-clés : contrôle de conformité ; emballage ; papier ; essai organoleptique ; filtre

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):